

Stratégie

Le Compartiment investit essentiellement dans des obligations mondiales de sociétés « investment grade » qui se concentrent sur la gestion des risques climatiques. La stratégie vise à privilégier les sociétés affichant les émissions carbone les plus faibles de leur secteur, à favoriser l'exposition aux entreprises ayant des plans de transition agressifs, et à investir dans des obligations vertes d'émetteurs sélectionnés ayant les meilleures stratégies de décarbonation ou améliorant ces stratégies. Le Compartiment est géré selon la philosophie de gestion active de Fidelity et son approche de l'investissement dans les titres à revenu fixe. Bien qu'il s'agisse d'une approche concertée, le Compartiment est sous le contrôle des gestionnaires de portefeuille et génère des rendements intéressants ajustés au risque en combinant des positions d'investissement multiples et diversifiées, conseillées par des spécialistes internes de la recherche des fondamentaux du crédit, de la modélisation quantitative et des négociateurs spécialisés. Important : Ce Compartiment est issu de la conversion, le 20 janvier 2020, de Fidelity Funds – Core Euro Bond Fund après la modification de son objectif d'investissement, de son univers de placement et de son profil de risque.

Objectifs et politique d'Investissement

Objectif : Le Compartiment cherche à atteindre une croissance du capital au fil du temps et à générer des revenus.

Politique d'investissement : Le Compartiment investit au moins 70 % de ses actifs dans des titres de créance de sociétés « investment grade » du monde entier, y compris des marchés émergents. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire à titre accessoire. Le Compartiment se concentre sur la gestion des risques climatiques et privilégie les émetteurs ayant le profil d'émissions carbone le plus bas de leur secteur, en encourageant une transition vers un environnement plus écologique par la sélection d'émetteurs qui réduisent leur bilan carbone et en investissant dans des émetteurs d'obligations vertes soigneusement sélectionnés. La stratégie se veut proactive dans la gestion du changement climatique par le biais d'un engagement continu auprès des émetteurs d'obligations de sociétés du monde entier. Le Compartiment peut investir dans les actifs suivants selon les pourcentages indiqués : obligations « onshore » chinoises cotées (directement et/ou indirectement) jusqu'à 30 % (sur une base globale), avec une exposition directe jusqu'à 10 % obligations hybrides et convertibles contingentes (CoCo) : moins de 30 %, avec moins de 20 % dans les CoCo. Le Compartiment peut également investir dans des créances subordonnées et des actions privilégiées. Le Compartiment cherchera à avoir une empreinte carbone inférieure à celle du reste du marché.

Procédure d'investissement : Dans le cadre de sa gestion active du Compartiment, le Gérant de Portefeuille utilise les capacités internes de recherche et d'investissement pour identifier les opportunités appropriées parmi les émetteurs d'obligations, les secteurs, les régions et les types de titres. Ce processus peut comprendre une évaluation de la solvabilité d'un émetteur d'obligations, des facteurs macroéconomiques et des valorisations. Le Gérant de Portefeuille tient compte des caractéristiques ESG lorsqu'il évalue les risques et opportunités d'investissement. Le Gérant de Portefeuille prend en compte les notations ESG fournies par Fidelity ou des agences externes pour déterminer les caractéristiques ESG. Le Gérant de Portefeuille veille, par le biais de la procédure de gestion des investissements, à ce que les émetteurs détenus dans le portefeuille respectent des pratiques de bonne gouvernance. Lorsqu'il investit dans des obligations durables, vertes et sociales (les « obligations labellisées »), le Gérant de Portefeuille a recours à un processus de sélection qui repose essentiellement sur les lignes directrices des Principes applicables aux obligations vertes et sociales (« GSBP » – Green and Social Bond Principles) de l'International Capital Market Association (« ICMA »). Les obligations certifiées conformes à la Climate Bonds Initiative (« CBI ») ou à la norme de l'UE sur les obligations vertes (« EUGBS » – European Green Bond Standards) seront privilégiées. Cependant, le Gérant de Portefeuille pourra faire appel à d'autres normes s'il le juge approprié. Les GSBP représentent les lignes directrices d'une démarche volontaire pour émettre des obligations vertes et sociales. Elles visent à aider les investisseurs à financer des projets sains et durables sur le plan environnemental et social. La CBI cherche à mobiliser le marché obligataire afin de trouver des solutions au changement climatique en élaborant une norme relative aux obligations climatiques (« Climate Bonds Standard ») et un programme de certification, c'est-à-dire un plan de dénomination pour les obligations et les prêts. L'EUGBS est une norme volontaire, qui vise à intensifier et à relever les ambitions environnementales du marché des obligations vertes. Au moins 80 % des actifs seront alignés sur le thème de la durabilité du Compartiment et le Compartiment pourra investir dans des titres d'émetteurs ayant des caractéristiques ESG faibles mais en phase d'amélioration. Pour plus d'informations, consultez « Investissement durable et intégration ESG » ainsi que l'annexe « Durabilité ».

Instruments dérivés et techniques : Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et d'investissement.

Référence : Bloomberg Global Aggregate Corporate Index, un indice de marché général qui ne tient pas compte des caractéristiques ESG. Utilisée pour : la sélection des investissements, la surveillance des risques et la comparaison de performance.

Caractéristiques du fonds

Date de lancement : 29.07.09

Gestionnaire de portefeuille : Kris Atkinson, Shamil Gohil

Nommé depuis le : 20.01.20, 01.03.23

Années chez Fidelity : 24, 2

Encours du fonds : 227m CHF

Devise de référence du fonds : Dollar américain (USD)

Domicile du Fonds : Luxembourg

Structure légale du Fonds : SICAV

Société de gestion : FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Capital garanti : Non

Caractéristiques de la part

D'autres parts peuvent être proposées. Se reporter au prospectus pour plus d'informations.

Date de lancement : 11.11.20

VL dans la devise de la part : 8,446

ISIN : LU2253111533

SEDOL : BMHXG85

Bloomberg : FIRCBYC LX

Type de part : Capitalisation

Frais courants annuels : 0,69% (30.04.24)

Frais de gestion annuels : 0,4%

Indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 3 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous retirez votre argent plus tôt et si se peut que vous ne récupérez pas une partie de votre capital.

L'indicateur de risque abrégé illustre le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique les probabilités de perte d'argent liées au produit en raison des fluctuations des marchés ou en raison d'une incapacité de notre part à vous payer. Ce produit est classé 3 sur 7, ce qui représente un risque moyen. Cela signifie que les pertes potentielles liées à la performance future se situent à un niveau de risque moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché affectent notre capacité à vous payer. Les rendements peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations des taux de change. Ce produit ne prévoit pas de protection contre la performance future du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

Informations importantes

La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ. D'après la politique d'investissement de ce compartiment, il peut être investi à plus de 35 % dans des titres d'Etat et publics. Ceux-ci peuvent être émis ou garantis par d'autres pays et gouvernements. Pour obtenir une liste exhaustive, veuillez vous reporter au prospectus du compartiment. Les Compartiments sont soumis à des charges et dépenses. Les charges et dépenses réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Cela signifie que vous pourriez ne pas récupérer une partie de votre capital de départ. Les coûts peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les variations des devises et les fluctuations des taux de change. Veuillez consulter le Prospectus et le DIC du Compartiment avant de prendre une décision concernant un investissement. Ce Compartiment utilise des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement, ce qui peut l'exposer à un niveau de risque plus élevé et entraîner une fluctuation des prix des investissements supérieure à la moyenne. Il y a un risque que les émetteurs d'obligations ne puissent pas rembourser les fonds qu'ils ont empruntés ou verser les intérêts dus. Le cours des obligations peut chuter quand les taux d'intérêt augmentent. La hausse des taux d'intérêt peut faire baisser la valeur de votre investissement. La politique d'investissement de ce Compartiment lui permet d'être investi à plus de 35 % dans des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat de l'EEE, une ou plusieurs de ses autorités locales, un pays tiers ou un organisme public international dont un ou plusieurs Etats de l'EEE sont membres. Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. L'orientation du Gérant de Portefeuille sur les titres des émetteurs qui présentent des caractéristiques durables peut avoir une incidence favorable ou non sur la performance des investissements du Compartiment par rapport à des fonds similaires n'ayant pas cette orientation. Les caractéristiques durables des titres peuvent changer au fil du temps. Lorsqu'il s'agit d'aspects liés à la durabilité du Compartiment promu, la décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du Compartiment promu, tels qu'ils sont détaillés dans le Prospectus. Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont fournies sur <https://www.fidelity.lu/sfdr>.

Les performances passées ne sont pas une indication de rendements futurs. La couverture de change vise à réduire fortement le risque de pertes par rapport à des variations de change défavorables sur les participations libellées en devises autres que la devise de transaction. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un Compartiment, et non d'un actif sous-jacent spécifique détenu par le Compartiment.

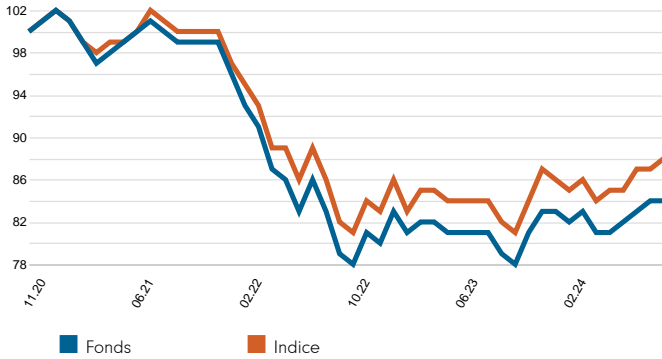
Comparateur(s) de performance

Indicateur de comparaison depuis le 11.11.20 Bloomberg Global Aggregate Corporate Index Hedged to CHF

L'indice de marché est indiqué à titre de comparaison uniquement, sauf référence spécifique dans la section Objectifs et Politique d'investissement en page 1. Les tableaux de positionnement de la présente fiche d'information utilisent le même indice.

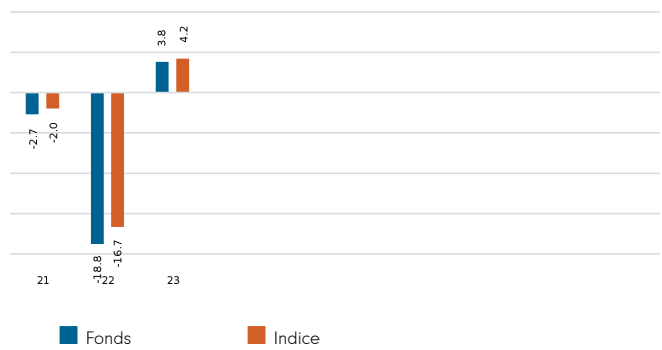
Si la date de prise d'effet de l'indice de marché actuel est postérieure à la date de lancement de la classe d'actions, l'historique complet est disponible auprès de Fidelity.

Performances cumulées en CHF (recalculé en base 100)

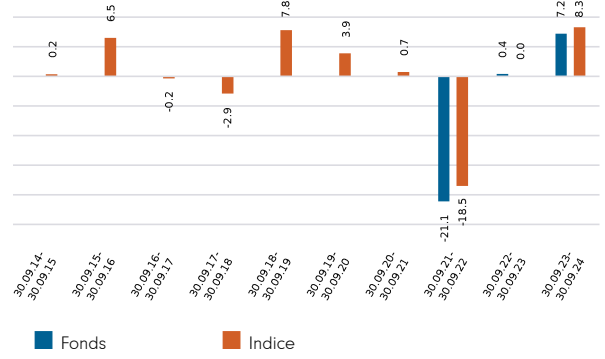


La performance est indiquée pour les cinq dernières années (ou depuis le lancement pour les compartiments lancés pendant cette période).

Performances par année calendaire en CHF (%)



Performances pour des périodes de 12 mois en CHF (%)



Volatilité et Risque

Volatilité annualisée : fonds (%)	8,24	Alpha annualisé	-1,11
Volatilité Relative	1,05	Bêta	1,04
Ratio de Sharpe : fonds	-0,72	Indicateur de déviation annualisé (%)	1,32
Ratio de Sharpe : indice	-0,60	Ratio d'information	-0,96
		R²	0,98

Calculs sur la base de données à fin de mois. Les définitions de ces termes peuvent être consultées dans la section Glossaire de la présente fiche d'information.

Performances au 30.09.24 en CHF (%)

	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 11.11.20*
Cumulées du fonds	1,1	3,2	1,4	7,2	-15,1	-	-15,5
Cumulées de l'indice	1,2	3,8	2,0	8,3	-11,7	-7,6	-11,6
Annualisées du fonds	-	-	-	7,2	-5,3	-	-4,3
Annualisées de l'indice	-	-	-	8,3	-4,1	-1,6	-3,1
Classement au sein de l'univers de comparaison							
Nombre total de fonds	-	-	-	-	-	-	-
Classement par quartile**	-	-	-	-	-	-	-

Fidelity est la source des mesures de performance, de volatilité et de risque des compartiments. La performance s'entend hors droits d'entrée. Base : VL, revenus réinvestis en CHF, net des commissions. Si des droits d'entrée de 5,25 % sont prélevés sur un investissement, ceci revient à réduire un taux de croissance de 6 % par an sur 5 ans à 4,9 %. Il s'agit du montant le plus élevé pouvant être appliqué à des droits d'entrée. Si les droits d'entrée que vous payez sont inférieurs à 5,25 %, l'impact sur la performance générale sera moindre. La source des indices de marché est RIMES et les autres données proviennent de prestataires extérieurs tels que Morningstar.

*Date de début de performance.

** Le classement par quartile concerne la catégorie d'actions principale, telle qu'identifiée par Morningstar. Il ne s'agit pas nécessairement de la catégorie d'actions décrite dans cette fiche d'information, et ce classement se rapporte à la performance dans le temps mesurée sur une échelle de 1 à 4. Un classement de 1 indique un placement dans le quartile supérieur (25 %) de l'échantillon, etc. Les classements reposent sur un historique de performance repris dans l'Univers du Groupe de référence. Conformément à la méthodologie de l'Investment Association, cet historique peut comprendre une extension de l'historique d'une catégorie d'actions antérieure, qui peut être différente de celle traitée dans cette fiche d'information. Le classement par quartile est un calcul interne de Fidelity International. Le classement peut varier en fonction de la catégorie d'actions.

Introduction

La présente fiche d'information indique la composition du fonds à une date donnée. Elle vise à vous aider à comprendre le positionnement pris par le gérant pour atteindre les objectifs du fonds. Chaque tableau présente une répartition différente des investissements du fonds. L'indice utilisé dans les tableaux de positionnement est l'indice défini dans la section Comparateur(s) de Performance à la page 2 de la présente fiche d'information. Lorsque les données sont présentées sous forme de pourcentage de l'ANT, il s'agit de l'Actif Net Total (soit la valeur de tous les actifs du fonds après déduction de ses passifs).

Caractéristiques du portefeuille

	Fonds	Indice	Relatif
Rendement de distribution (%)	3,8	-	-
Duration effective	6,1	6,2	-0,1
Coupon moyen (%)	4,0	3,8	0,2
Nombre de participations	198	-	-
Nombre d'émetteurs	149	-	-

Rendement des distributions (%)

Le rendement des distributions reflète les distributions versées éventuellement au cours des douze prochains mois, exprimé sous forme de pourcentage du prix unitaire moyen du marché du Compartiment à la date indiquée. Il repose sur l'état du portefeuille à cette date. Il comprend les frais récurrents du Compartiment, mais exclut tous les frais préliminaires. De plus, les investisseurs peuvent être assujettis à un impôt sur les distributions.

Duration effective

La Duration effective est une mesure de la sensibilité de la valeur du fonds aux variations des taux d'intérêt. Elle tient compte de tous les investissements du fonds, y compris les instruments dérivés.

Coupon moyen (%)

Le coupon est le taux d'intérêt déclaré sur une obligation à son émission. Il s'agit du coupon moyen pondéré des obligations détenues en portefeuille. Les instruments dérivés sont exclus du calcul.

Nombre de participations

Le nombre d'obligations et d'instruments dérivés détenus en portefeuille. Lorsque le fonds investit dans un autre fonds, une seule participation est comptabilisée. Les contrats de change à terme sont exclus. Il s'agit des contrats à terme qui permettent l'achat ou la vente de devises à un prix convenu à une date ultérieure.

Nombre d'émetteurs

Le nombre total d'émetteurs individuels dont les obligations sont détenues dans le fonds. Le fonds détenant souvent plus d'une obligation d'un même émetteur, le nombre d'émetteurs est généralement inférieur au nombre de participations.

Notation de crédit moyenne (% actif net) (dérivés compris)

Notation de crédit moyenne (linéaire) BBB

Il s'agit de la moyenne pondérée de toutes les notations de crédit des obligations du fonds, exprimée à partir du système standard de lettres du secteur. Le système est présenté dans le tableau des notations de crédit sur la droite et est classé par ordre décroissant de la qualité de crédit. Il tient compte de tous les investissements du fonds, y compris les instruments dérivés. Cette mesure donne une idée du risque global des obligations du fonds : plus la notation de crédit moyenne est basse, plus le fonds présente des risques.

Notation de crédit (% actif net) (hors dérivés)

	Fonds	Indice	Relatif
AAA/Aaa	0,00	0,92	-0,92
AA/Aa	2,71	7,86	-5,15
A	20,14	43,22	-23,08
BBB/Baa	61,15	47,61	13,53
BB/Ba	10,53	0,00	10,52
B	0,79	0,00	0,79
CCC et inférieure	1,68	0,00	1,68
Non noté	1,51	0,38	1,13
Dérivés sur taux d'intérêts	0,00	0,00	0,00
FX/Derivative P&L	-0,76	0,00	-0,76
Liquidités	2,26	0,00	2,26
Arrondis	-0,01	0,01	-
TOTAL	100,00	100,00	-

Pour chaque obligation incluse dans le fonds, Fidelity considère la notation attribuée par trois agences de notation (S&P, Moody's et Fitch) et applique la plus basse des deux meilleures notations (méthode dite de Bâle). La notation AAA/Aaa est la plus élevée et signifie que l'emprunteur présente la probabilité de défaut de paiement la plus basse.

Le tableau ci-dessus est un classement des obligations individuelles du fonds par notation de crédit. Si des instruments dérivés sont utilisés pour adapter la qualité de crédit du fonds, ils sont indiqués dans la Notation de crédit moyenne sur la gauche.

Des Dérivés sur taux d'intérêt sont utilisés pour adapter la sensibilité du fonds aux variations des taux d'intérêt.

FX / Derivatives P&L (Profit & Loss) est la catégorie qui représente les garanties requises par les contreparties émettant les instruments dérivés détenus par le fonds.

Principales expositions longues par émetteur (% actif net)

	Fonds	Indice	Relatif
(HSBC) HSBC HOLDINGS PLC	2,24	0,90	1,33
(CMZB) COMMERZBANK AG	2,06	0,13	1,93
(NGGLN) NATL GRID ELECT TRANS	1,80	0,31	1,49
(THAMES) THAMES WATER UTIL FIN	1,68	0,00	1,68
(SWSFIN) SOUTHERN WATER SERVICES	1,67	0,03	1,63
(CVS) CVS HEALTH CORP	1,45	0,41	1,04
(OSPRAQ) ANGLIAN WATER OSPREY FIN	1,28	0,00	1,27
(ENBW) ENBW ENERGIE BADEN - WU	1,25	0,00	1,25
(AVGO) BROADCOM INC	1,22	0,36	0,86
(NWG) NATWEST GROUP PLC	1,19	0,34	0,85

Les positions longues sont établies par le biais d'achats d'obligations ou d'instruments dérivés. Les investisseurs en tirent parti si la valeur de ces positions longues progresse.

Les instruments dérivés de crédit se rapportant à un émetteur particulier sont pris en compte mais les instruments dérivés se rapportant aux obligations d'État et aux indices obligataires sont exclus.

Lorsque les obligations sont émises par différentes entités au sein d'un même groupe de sociétés/complexe d'entreprises, l'exposition totale peut ne pas être reflétée dans les données ci-dessus.

Exposition aux devise (% actif net)

	Avant couverture	Après couverture	Indice
USD	45,68	67,19	67,25
EUR	35,04	23,80	23,76
GBP	18,21	4,07	4,04
CAD	1,06	3,19	3,15
AUD	0,01	0,72	0,61
Other	-0,01	1,02	1,19
Arrondis	0,01	0,01	0,00
TOTAL	100,00	100,00	100,00

Ce tableau présente l'exposition de change et la couverture des investissements du fonds.

Les investisseurs des catégories couvertes ont choisi de ne pas présenter l'exposition de change dans le tableau, mais plutôt d'avoir une exposition d'environ 100 % à la devise de transaction. Le tableau présente toujours des informations sur les investissements sous-jacents du fonds. L'effet de la couverture est décrit dans la section Objectifs et Politique d'investissement en page 1 de la présente fiche d'information.

Positionnement sectoriel (% actif net) (hors dérivés)

	Fonds	Indice	Relatif
Bons du Trésor	0,00	0,00	0,00
Souverains et assimilés	7,17	0,01	7,16
Créances hypothécaires / agences	0,00	0,00	0,00
Banques & courtiers	17,65	27,41	-9,75
Assurance	2,41	6,04	-3,64
Immobilier	2,19	2,83	-0,64
Autres financières	3,60	2,33	1,27
Industrie de base	3,56	2,77	0,78
Biens d'équipement	3,68	4,94	-1,27
Consommation cyclique	7,03	7,89	-0,86
Consommation non-cyclique	9,23	13,50	-4,27
Énergie	0,00	6,00	-6,00
Transport	4,68	2,81	1,88
Technologie	9,34	6,40	2,94
Communication	6,18	7,29	-1,10
Autres industries	1,34	0,74	0,60
Services aux collectivités	17,88	9,03	8,86
Sécurisé	0,00	0,00	0,00
Non garantis par une agence	1,57	0,00	1,57
ABS / MBS	0,99	0,01	0,98
Non classifié	0,00	0,00	0,00
CDS sur indice	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêts	0,00	0,00	0,00
FX/Derivative P&L	-0,76	0,00	-0,76
Liquidités	2,26	0,00	2,26
Arrondis	0,00	0,00	-
TOTAL	100,00	100,00	-

Souveraines et quasi-souveraines / Supranationales / Agences sont des obligations émises par des institutions telles que la Banque européenne d'investissement. Les obligations couvertes sont garanties par des flux de trésorerie provenant de créances hypothécaires ou d'emprunts du secteur public. Les ABS (titres adossés à des actifs) / MBS (titres adossés à des créances hypothécaires) sont garantis par des actifs spécifiques. Des CDS indiciaires peuvent être utilisés pour augmenter ou diminuer la qualité de crédit du fonds.

Exposition géographique - Domicile de l'émetteur (% actif net) (hors dérivés)

	Fonds	Indice	Relatif
Multinational(e)	0,97	0,00	0,97
États-Unis (et continent américain)	29,23	57,50	-28,27
Canada	1,08	4,97	-3,89
Royaume-Uni (et Irlande)	27,45	7,52	19,93
France	5,69	6,19	-0,49
Allemagne (et Autriche)	8,90	4,88	4,02
Benelux	7,25	2,88	4,37
Scandinavie	2,53	1,99	0,55
Région Méditerranée	6,99	3,87	3,12
Suisse	1,52	1,51	0,00
Autres pays d'Europe	0,00	0,01	-0,01
Japon	1,70	2,57	-0,87
Australie et Nouvelle-Zélande	0,00	2,42	-2,42
Asie hors Japon et Australie	2,21	1,98	0,23
CEI / Europe de l'Est	0,94	0,21	0,73
Amérique latine	1,66	0,96	0,70
Moyen-Orient/Afrique du Nord	0,36	0,43	-0,07
Afrique sub-saharienne	0,00	0,11	-0,11
Autres	0,00	0,00	0,00
Non classifié	0,00	0,00	0,00
FX/Derivative P&L	-0,76	0,00	-0,76
CDS sur indice	0,00	0,00	0,00
Liquidités	2,26	0,00	2,26
Arrondis	0,02	0,00	-
TOTAL	100,00	100,00	-

Mesures ESG

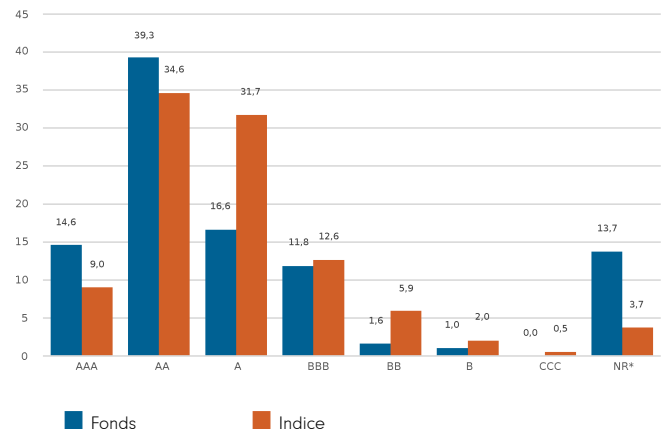
La fiche d'information repose sur l'état du portefeuille à la date indiquée ci-dessus. La distribution des notations ESG peut varier au fil du temps. Le gestionnaire de portefeuille peut utiliser les notations ESG MSCI ou les notations ESG de Fidelity dans le cadre de ses décisions d'investissement. Vous trouverez des informations spécifiques aux produits sur le site Web de Fidelity de votre région en cliquant sur <https://www.fidelityinternational.com> (Produits et services) et en sélectionnant votre pays de résidence. La représentation de ces données (y compris la distribution des notations ESG MSCI) est uniquement fournie à titre informatif.

Caractéristiques de durabilité (30.09.2024)

	Fonds	Indice
Notation ESG MSCI de la SICAV (AAA-CCC)	AA	N/R
Intensité carbone pondérée moyenne (tCo2e/\$M revenu)	92,8	171,7
Catégorie SFDR	8	N/A

s.o. = sans objet
s/n = sans notation.

Distribution of MSCI ESG ratings % (30.09.2024)



Notation ESG du Compartiment basée sur les participations détenues en portefeuille au 31.07.24 avec une couverture des titres de 82,9%. Données sur l'intensité carbone basées sur les participations détenues en portefeuille au 30.09.24 avec une couverture des titres de 97,6 %.

Glossaire

Notation des fonds ESG de MSCI : La notation des fonds ESG s'appuie sur les scores de qualité donnés au Compartiment par MSCI. Ces scores vont de AAA à CCC (mauvaise note) en passant par AA (meilleure note), A, BBB, BB (note moyenne) et B. Pour qu'un fonds soit inclus dans les notations ESG de MSCI, 65 % de sa pondération brute doit provenir de titres couverts par MSCI ESG Research (à l'exclusion des liquidités), la date d'échéance de ses participations doit être inférieure à un an et son portefeuille doit contenir au moins dix titres.

Intensité carbone moyenne pondérée: elle est calculée comme la somme de chaque pondération du portefeuille multipliée par l'équivalent CO2 par million d'USD de chiffre d'affaires de chaque participation. Cette mesure fournit un aperçu de l'exposition du Compartiment aux sociétés à forte intensité carbone et couvre les émissions carbone scope 1 et 2. Pour les données carbone, la couverture des titres sous-jacents doit être supérieure à 50 % pour que les données soient affichées.

Classement SFDR (Compartiment) : Indique la dernière catégorie disponible accordée à chaque Compartiment dans le cadre du Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR). Les Compartiments visés par l'Article 9 ont pour objectif l'investissement durable et promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales. Les Compartiments visés par l'Article 8 promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'ont pas l'investissement durable pour objectif. Sauf indication contraire dans le Prospectus, les Compartiments visés par l'Article 6 intègrent les risques de durabilité dans l'analyse des investissements et la prise de décision, sans que les Compartiments fassent la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales ou aient l'investissement durable pour objectif. Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont fournies sur <https://www.fidelity.lu/sfdr>

Distribution of MSCI ESG ratings: Cela montre la distribution en pourcentage des notations ESG dans le Compartiment, en fonction de la Valeur Liquidative des participations à l'exclusion des liquidités, de la liquidité des Compartiments, des instruments dérivés et des ETF.

Clause de non-responsabilité

Source de notation ESG : ©2024 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission, distribution ultérieure non autorisée. Bien que les fournisseurs d'informations de Fidelity International, notamment, mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent leurs données de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des parties ESG ne se porte garante et ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de toute donnée utilisée dans ce document. Aucune des parties ESG n'offre une garantie quelconque, de manière expresse ou implicite, et les parties ESG réfutent expressément toute garantie de commercialisation ou d'adéquation avec un objectif précis concernant les données utilisées dans ce document. Aucune des parties ESG ne peut être tenue pour responsable de toute erreur ou omission en rapport avec les données comprises dans ce document. En outre, sans limitation de ce qui précède, les parties ESG ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de tout dommage direct, indirect, spécifique, punitif, important ou autre (y compris la perte de bénéfices) même si ces dernières ont été informées de la possibilité d'un tel dommage. Les informations se fondent sur les données fournies par MSCI et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées. Veuillez consulter <https://www.msci.com/esg-fund-ratings>, pour obtenir les toutes dernières informations sur les notations MSCI ESG des Compartiments. Veuillez consulter <https://www.msci.com/sustainable-investing/esg-ratings>, pour obtenir les toutes dernières informations sur les notations MSCI ESG des Compartiments.

Source des données carbone : Données fournies par ISS ESG. Tous les droits sur les informations fournies par Institutional Shareholder Services Inc. et ses sociétés affiliées (ISS) appartiennent à ISS et/ou ses concédants de licence. ISS ne donne aucune garantie quelconque, expresse ou implicite, et ne peut être tenu pour responsable pour toute erreur, omission ou interruption des données fournies par ISS ou en rapport avec lesdites données. Les informations se fondent sur les données carbone fournies par ISS et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées.

La **catégorie SFDR** est attribuée par Fidelity conformément au Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation ».

Glossaire

Volatilité et Risque

Volatilité annualisée : mesure de l'écart entre les rendements variables d'un fonds ou d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison et leur moyenne historique (également appelée « écart type »). Deux fonds peuvent produire la même performance au cours d'une période. Celui dont la performance mensuelle a le moins varié aura une volatilité annualisée moindre et sera considéré comme ayant réalisé son rendement avec moins de risque. Le calcul est l'écart type de 36 rendements mensuels, présenté sous la forme d'une valeur annualisée. La volatilité des fonds et indices est calculée indépendamment pour chacun d'eux.

Volatilité relative : ratio calculé par comparaison de la volatilité annualisée d'un fonds avec la volatilité annualisée d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur supérieure à 1 indique que le fonds a été plus volatil que l'indice. Une valeur inférieure à 1 indique que le fonds a été moins volatil que l'indice. Une volatilité relative de 1,2 signifie que le fonds a été 20 % plus volatil que l'indice, tandis qu'une mesure de 0,8 signifie qu'il a été 20 % moins volatil que l'indice.

Ratio de Sharpe : mesure de la performance d'un fonds ajustée en fonction du risque, prenant en considération le rendement d'un investissement sans risque. Le ratio de Sharpe permet à l'investisseur de déterminer si le fonds génère des rendements adéquats pour le niveau de risque encouru. Plus le ratio est élevé, meilleure la performance ajustée en fonction du risque a été. Si le ratio est négatif, le fonds dégage une performance inférieure au taux sans risque. Le ratio est calculé par soustraction du rendement sans risque (instrument de trésorerie par exemple) dans la devise du rendement du fonds, puis par division du résultat par la volatilité du fonds. Il est calculé à partir de valeurs annualisées.

Alpha annualisé : écart entre la performance attendue d'un fonds (reposant sur son bêta) et sa performance réelle. Un fonds présentant un alpha positif a déposé une performance supérieure à ce que l'on en aurait attendu au vu de son bêta.

Bêta : mesure de la sensibilité d'un fonds aux mouvements du marché (représentés par un indice de marché). Par définition, le bêta du marché est 1,00. Un bêta de 1,10 montre que l'on pourrait attendre du fonds qu'il ait une performance supérieure de 10 % à celle de l'indice lorsque le marché est orienté à la hausse et inférieure de 10 % lorsqu'il est orienté à la baisse, en supposant que tous les autres facteurs restent constants. À l'inverse, un bêta de 0,85 indique que l'on peut s'attendre à ce que le fonds ait une performance inférieure de 15 % à celle du marché en période de hausse et supérieure de 15 % en période de baisse du marché.

Indicateur de déviation annualisé : mesure indiquant la proximité entre la performance d'un fonds et celle de l'indice auquel il est comparé. C'est l'écart type du rendement excédentaire du fonds. Plus l'indicateur de déviation du fonds est élevé, plus les rendements du fonds par rapport à l'indice de marché sont variables.

Ratio d'information : mesure de l'efficacité d'un fonds à générer un rendement excédentaire pour le niveau de risque encouru. Un ratio d'information de 0,5 montre que le fonds a déposé un rendement excédentaire annualisé équivalent à la moitié de la valeur de l'indicateur de déviation. Le ratio est calculé par division du rendement excédentaire annualisé du fonds par son indicateur de déviation.

R² : mesure représentant le degré auquel la performance d'un fonds peut être expliquée par celle d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur de 1 dénote une parfaite corrélation entre le fonds et l'indice. Une mesure de 0,5 signifie que 50 % seulement de la performance du fonds peuvent être expliqués par l'indice. Si le R² est de 0,5 ou inférieur, le bêta du fonds (et donc son alpha aussi) n'est pas une mesure fiable (en raison d'une faible corrélation entre le fonds et l'indice).

Charges récurrentes

Le montant des frais courants représente les charges prélevées sur le fonds au cours d'une année. Il est calculé à la clôture de l'exercice du fonds et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les catégories de fonds à frais courants fixes, ce montant peut ne pas varier d'un exercice à l'autre. Pour les nouvelles catégories de fonds ou les catégories qui subissent des opérations sur capital (par ex. une modification des frais de gestion annuels), le montant des frais courants est estimé jusqu'à ce que les critères soient remplis pour qu'un montant exact des frais courants soit publié.

Les types de charges inclus dans le chiffre des charges récurrentes sont les frais de gestion, les frais d'administration, les commissions du dépositaire et droits de garde et les frais de transaction, les coûts de présentation de rapports aux actionnaires, les commissions d'enregistrement réglementaires, les jetons de présence des Administrateurs (le cas échéant) et les frais bancaires.

Ils ne comprennent pas : les commissions de performance (le cas échéant), les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de droits d'entrée/sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les charges (et le détail à la clôture de l'exercice du fonds), veuillez vous reporter à la section sur les charges du dernier Prospectus.

Evaluation indépendante

Catégorie d'actions principale : elle est identifiée par Morningstar lorsque l'analyse impose qu'une seule catégorie d'actions soit incluse dans le groupe de référence pour chaque Compartiment. Il s'agit de la catégorie d'actions que Morningstar recommande comme étant le meilleur indicateur du portefeuille pour le marché concerné et la combinaison « Catégorie/Fonds d'investissement garanti ». Dans la plupart des cas, la catégorie d'actions choisie sera celle qui est la plus vendue aux investisseurs (d'après les frais de gestion réels, la date de lancement, le statut de distribution, la devise et d'autres facteurs) sauf si une catégorie d'actions moins vendue aux investisseurs présente un historique bien plus long. Elle ne correspond pas au point de données de la catégorie d'actions la plus ancienne du fait qu'elle s'appuie sur la catégorie disponible à la vente et que la catégorie la plus ancienne ne sera pas forcément vendue sur tous les marchés de cette région. La catégorie d'actions principale repose également sur une catégorie ; par conséquent, chaque combinaison « Disponibilité à la vente/Catégorie » du Compartiment aura sa propre catégorie d'actions principale.

Informations importantes

Document à caractère promotionnel Il est interdit de reproduire ou de distribuer ces informations sans autorisation préalable.

Fidelity fournit uniquement des informations sur des produits et services. Fidelity ne propose pas de conseils personnalisés en matière d'investissement, autres que ceux expressément stipulés par une entreprise dûment autorisée dans une communication officielle avec le client.

Fidelity International fait référence au groupe de sociétés qui forment l'organisation de gestion d'investissement mondiale, qui fournit des informations sur des produits et services dans des juridictions spécifiques situées en dehors de l'Amérique du Nord. Aucune action n'est requise de la part des personnes résidant aux États-Unis étant donné que cette communication ne leur est pas destinée. Elle s'adresse exclusivement aux personnes qui résident dans les juridictions où la distribution des Compartiments concernés est autorisée ou lorsque cet agrément n'est pas nécessaire.

Sauf indication contraire, tous les produits sont proposés par Fidelity International, et toutes les opinions exprimées sont celles de Fidelity International. Fidelity, Fidelity International, le logo de Fidelity International et le symbole F sont des marques déposées de FIL Limited. Actifs et ressources de FIL Limited au 28/02/2023 - Données non auditées Les professionnels de la recherche comprennent à la fois les analystes et les associés. Les chiffres de performance affichés ne tiennent pas compte des Droits d'entrée du Compartiment. Si des droits d'entrée de 5,25 % sont prélevés sur un investissement, ceci revient à réduire un taux de croissance de 6 % par an sur 5 ans à 4,9 %. Il s'agit du montant le plus élevé pouvant être appliqué à des droits d'entrée. Si les droits d'entrée que vous payez sont inférieurs à 5,25 %, l'impact sur la performance générale sera moindre.

Fidelity Funds (« FF ») est une société d'investissement à capital variable (OPCVM) enregistrée au Luxembourg proposant plusieurs catégories d'actions. FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. se réserve le droit de mettre fin aux contrats conclus pour commercialiser le Compartiment et/ou ses Actions conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/CE et à l'Article 32a de la Directive 2011/61/UE. Un avis préalable de cessation de commercialisation sera envoyé au Luxembourg.

Taux de croissance annualisés Morningstar, rendement total, performance médiane et classements du secteur - Source des données - © 2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées ; et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations.

Cette catégorie d'actions est enregistrée et distribuée dans les régions suivantes : Liechtenstein, Luxembourg, Oman, Qatar, Royaume-Uni, Suisse.

Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement en vous appuyant sur le prospectus et les DIC (documents d'information clé) en vigueur, ainsi que sur les derniers rapports annuel et trimestriel, qui sont disponibles gratuitement sur <https://www.fidelityinternational.com>, ou auprès de nos distributeurs, de votre conseiller financier, de votre succursale bancaire ou de notre Centre de services européen à Luxembourg, FIL (Luxembourg) S.A. 2a, rue Albert Borschette BP 2174 L-1021 Luxembourg. Publié par FIL (Luxembourg) S.A., autorisé et supervisé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier). Les investisseurs/investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations sur leurs droits respectifs en matière de réclamation et de contentieux sur leur site Fidelity local en cliquant sur <https://www.fidelityinternational.com> (Products & services) et en choisissant leur pays de résidence. Toutes les informations et tous les documents sont disponibles dans la langue ou toute langue européenne acceptée dans le pays sélectionné.

Ces documents sont également disponibles auprès des services de paiement/distributeurs suivants : **Suisse** - BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich.

Suisse : Fidelity assure des services financiers d'achat et/ou de vente d'instruments financiers dans le cadre de la Loi sur les services financiers (« LFin »). En vertu du FinSA, Fidelity n'est pas tenu de vérifier le caractère approprié et l'adéquation. Publié par FIL Investment Switzerland AG.

CSO5537/NA CL13111102 French 22508 T101b